



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

questions écrites

Question écrite n° 46793

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur le fait que sa question écrite n° 14500 en date du 18 mai 1998 n'a toujours pas obtenu de réponse. Elle souhaiterait connaître les raisons de ce retard.

Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêts des questions relatives aux nuisances ressenties par les habitants de la commune de Saint-Julien-lès-Metz et de la partie nord-ouest de la ville de Metz, riverains de l'usine d'incinération d'ordures ménagères et de l'usine d'électricité de Metz (UEM). L'origine des nuisances qui subsistent malgré l'arrêt de l'usine d'incinération d'ordures ménagères semble être la centrale électrique. Il convient en premier lieu de préciser que l'UEM a réalisé, depuis 1992, des aménagements importants sur ces installations, visant à réduire les émissions de polluants dans l'air. Des dépoussiéreurs ont ainsi été installés sur les chaudières les plus exploitées et une turbine à gaz a été mise en remplacement d'une chaudière existante. Toutefois, depuis 1998, les résultats de mesure ont montré une augmentation des rejets soufrés sur les chaudières à charbon. Les valeurs fixées par l'arrêté préfectoral ont même été dépassées en 1998 et 1999 sur les deux chaudières principales. Ce phénomène semble provenir d'une augmentation de la teneur en soufre du charbon utilisé. Afin de résoudre ce problème, l'exploitant a récemment procédé à des essais de combustion avec du charbon moins soufré. Il a été demandé au préfet de mettre en demeure l'exploitant de corriger, sous trois mois, la situation d'infraction en cause.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46793

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mai 2000, page 3055

Réponse publiée le : 7 août 2000, page 4683